

Kevin Magnier-Merran
Maître de Conférences en droit privé à l'Université de Lorraine
Avocat au barreau de Strasbourg



k.magniermerran@gmail.com

Formation

- 2016 : Maîtrise de Conférence
- 2015 : Doctorat de droit
- 2008 : Master II droit bancaire et financier, Université de Strasbourg

Activités d'enseignement

- Depuis septembre 2016** : Maître de Conférences à l'Université de Lorraine
Principaux enseignements : droit commercial, droit des sociétés, droit de la concurrence, droit de la réparation, droit des personnes, droit de la distribution (DJCE)
- 2015-2016** : chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg et à l'Université de la Sarre (CJFA) en droit des obligations.
- 2008- 2015** : chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg (ALER, ATER)
Principaux enseignements : droit commercial, droit des sociétés, droit des procédures collectives, droit des obligations (travaux dirigés et cours magistraux au sein de l'IEJ de Strasbourg)

Publications

- Ouvrage** : Thèse de doctorat ; La facture, préf. M. Storck, Lexisnexis, 2017, tome 90.
- Articles** : « La plateformesologie ou l'art de se dégager de l'essentiel », AJ Contrat, octobre 2017, à paraître.
« Pour un renouveau des usages de la profession d'avocat », Droit et Patrimoine, septembre 2017, p. 62.
« Pratiques économiques et droit de la concurrence : des rapports houleux ? » in *Coutumes, usages et pratiques*, éd. Mare et Martin, 2014, p. 171.
« De l'utilité des codes de déontologie en matière bancaire » in *Ethique et finance*, éd. Lamy, collection « Les axes du droit », 2013, p.67.

Colloques

- « Loi Macron et Loi Rebsamen », Colloque du DRES, Faculté de droit de Strasbourg ; Intitulé de l'intervention : « Les impacts de la loi Macron sur le droit de la distribution », 27 novembre 2015.
- « La sécurité contractuelle », Septième colloque de la Fédération de recherche « L'Europe en mutation », FR 3241/CNRS, Faculté de droit de Strasbourg ; Intitulé de l'intervention : « Le juge et le prix du contrat », 20 novembre 2015.